

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE DE L'HARMONIE

PROCÈS-VERBAL de la **séance ordinaire** du conseil d'établissement de l'école de l'Harmonie (Saint-Édouard et Monseigneur-Robert), tenue le 18 janvier 2021, à 18 h 30, en visioconférence, à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

PRÉSENTS :

AMYOT, Philippe	Représentant du personnel enseignant
BÉLAND, Véronique	Représentante des parents
BÉLANGER, Geneviève	Représentante du service de garde
CANTIN, Manon	Représentante des parents
DUFOUR, Joëlle	Représentante des parents
JOLY, Andréanne	Représentante des parents
LAFLEUR Patricia	Représentante du service de garde
MERCIER François	Représentant des parents
MORIN, Brigitte	Représentante du personnel enseignant
RIVIÈRE, Tiphonie	Représentante des parents
ROBITAILLE Laurie-Ann	Représentante du personnel professionnel
ST-PIERRE, Linda	Représentante du personnel de soutien
TREMBLAY, Nancy	Représentante du personnel enseignant
TURCOTTE, Valérie	Représentante du personnel enseignant

ABSENTS :

BESNER, Michaël	Représentant des parents
ROULON, Bruno	Représentant des parents
TALBOT, Sophie	Représentante du personnel professionnel

PARTICIPANTES :

BOITEAU, Chantal	Directrice
GAGNÉ, Gina	Directrice adjointe
GOUPIL, Émilie	Directrice adjointe

Madame Stéphanie Laterreur agit à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté, la séance est ouverte à 18 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Manon Cantin et appuyé par madame Véronique Béland, l'adoption de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 novembre 2020 ;
4. Suivis au procès-verbal ;
5. Questions du public ;
6. Approbation des grilles matières 2021-2022 ;
7. Approbation de la demande ministérielle programme musique-études en remplacement de la concentration musique ;
8. Approbation de la Régie interne du CÉ amendée;
9. Photographie scolaire pour 21-22 ;
10. Information du comité de parents ;
11. Communication de la présidence ;
12. Communication de la direction ;
 - Semaine des enseignants
 - Relâche
13. Information des services de garde ;
14. Autres sujets ;
15. Levée de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CE-20/21-16

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2020.

IL EST PROPOSÉ par madame Valérie Turcotte et appuyé par madame Manon Cantin l'adoption du procès-verbal du 16 novembre 2020.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

CE-20/21-17

6. APPROBATION DES GRILLES MATIÈRES 2021-2022

Statu quo pour les grilles matières proposées.

Quant aux périodes ajoutées par le Ministre au préscolaire :
 Monseigneur-Robert a choisi d'ajouter 2 périodes de 30 minutes par groupe d'arts plastiques.
 Quant à St-Édouard, une période de 30 minutes par cycle en éducation physique et une période de 30 minutes par cycle en musique.

Il est proposé par madame Andrée-Anne Joly et appuyé par madame Joëlle Dufour l'approbation des grilles matières.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CE-20/21-18

7. **APPROBATION DE LA DEMANDE MINISTÉRIELLE PROGRAMME MUSIQUE-ÉTUDES EN REMPLACEMENT DE LA CONCENTRATION**

Une demande de reconnaissance a été déposée afin que notre concentration musique devienne un programme Musique-Études dans l'objectif d'être reconnu par le ministère de l'Éducation. Nous sommes en attente. Mme Boiteau demande si ce changement convient à tous.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Philippe Amyot et appuyé par madame Véronique Béland, l'approbation de cette demande de reconnaissance.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-20/21-19

8. **APPROBATION DE LA RÉGIE INTERNE DU CÉ AMENDÉE**

Un ajout a été fait dans la régie interne concernant la possibilité de rencontres virtuelles de façon exceptionnelle.

IL EST PROPOSÉ par madame Joëlle Dufour et appuyé par madame Nancy Tremblay, l'approbation de cette modification.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

CE-20/21-20

9. **PHOTOGRAPHIE SCOLAIRE 2021-2022**

Cette année La Pomme Verte était l'entreprise qui avait été retenue pour la prise des photographies scolaires. Les commentaires sont très positifs autant pour les résultats des photographies que pour le déroulement de la séance.

IL EST PROPOSÉ par madame Andrée-Anne Joly et appuyé par monsieur François Mercier, l'approbation de la poursuite avec l'entreprise la Pomme Verte pour l'année 2021-2022.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. **INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Mercier nomme que la fonction du comité de parents est de promouvoir la participation des parents, de donner son avis et également de transmettre leurs besoins.

11. **COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE**

Aucune.

12. **COMMUNICATION DE LA DIRECTION**

Mme Boiteau nomme que du 1^{er} au 5 février, ce sera la semaine des enseignants. Pour la semaine de relâche, le service de garde sera un service d'urgence pour les deux pavillons. Pour ce qui est de la présence des enfants au service de garde, on constate une baisse lors des journées pédagogiques.

13. **INFORMATION DES SERVICES DE GARDE**

Madame Geneviève Bélanger prend la parole pour présenter les journées prévues lors de la semaine de relâche. Les thèmes sont les suivants :

- Un entraînement de détectives avec des cordes faisant guise de laser installées au gymnase, une scène de crime avec indices pour trouver la bonne empreinte;
- La récréation des petits lutins;
- La fabrication des petites cartes pour une distribution aux personnes âgées.

Elle nous partage également une vidéo réalisée par un groupe d'élèves du préscolaire qui présente une chanson avec le langage des signes.

Pour Monseigneur-Robert, Madame Patricia Lafleur nous mentionne que le thème de sa prochaine journée pédagogique sera une activité d'olympiques multicolores. Elle mentionne aussi les formations suivies par les éducateurs en précisant combien c'est enrichissant et que le taux de participation est très bon.

14. **AUTRES SUJETS**

Madame Lafleur nomme que le temps de dîner est très court à Monseigneur-Robert en raison des repas à faire réchauffer. Les parents seront avisés de fournir un repas froid aux enfants.

Le respect des mesures sanitaires a fait en sorte que les concerts de la concentration musique ont été enregistrés sur vidéo plutôt que de tenir les concerts en présentiel. Ce fut une belle expérience.

CE-20/21-21

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par madame Cantin appuyée par madame Béland, la levée de l'assemblée à 19 h 35.

Madame Tiphonie Rivière
PRÉSIDENTE

Madame Stéphanie Laterreur
SECRETARE